

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

AMENDEMENT

N ° AS80

présenté par

Mme Gaillot, Mme Bagarry, M. Chiche, Mme Forteza, M. Julien-Lafferrière, M. Orphelin,
M. Taché et M. Villani

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 44, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.